

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL213

présenté par

M. Lurel

ARTICLE 10

À l'alinéa 4, insérer après le mot :

« salaire »

le mot :

« horaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.